

Maîtrise en ergothérapie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-740-1-0


CYCLE Cycles supérieurs


TITRE OFFICIEL Maîtrise en ergothérapie (M. Sc.)

TYPE Maîtrise ès sciences (M. Sc.)


CRÉDITS 45 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Stages obligatoires

 Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Johanne Higgins 514 343-2084

johanne.higgins@umontreal.ca

Cynthia Étienne 514 343-7975

cynthia.etienne.2@umontreal.ca

Présentation

Le programme de maîtrise professionnelle offre une formation de haut niveau en ergothérapie dans tous les domaines de pratique, auprès de trois clientèles présentant des problèmes tant en santé physique qu'en santé mentale et desservies en ergothérapie, soit :

- les enfants,
- les adultes,
- les personnes âgées.

Objectifs

Comme le programme vise l'autocritique, l'acquisition d'une plus grande autonomie professionnelle et l'autoformation, les méthodes pédagogiques tels le séminaire, l'histoire de cas, l'apprentissage par problèmes seront favorisées. L'utilisation des nouvelles technologies informatiques permettant une souplesse adaptée aux obligations professionnelles des cliniciens-étudiants sera mise de l'avant.

Cheminement régulier

Ce cheminement s'inscrit dans un programme intégré de formation baccalauréat-maîtrise. Les objectifs relatifs à la maîtrise professionnelle en ergothérapie visent l'approfondissement et l'intégration des connaissances, la poursuite du développement d'attitudes et de compétences reliées aux exigences de la pratique et aux responsabilités professionnelles actuelles et futures. Dans cette perspective, l'étudiant aura à approfondir les théories et concepts sous-jacents à la pratique de l'ergothérapie; analyser les problématiques rencontrées en ergothérapie d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire en considérant la complexité de l'interaction entre la personne, ses activités et son environnement; appliquer les concepts d'efficience, d'efficacité et de coût-bénéfice à l'évaluation et l'intervention ergothérapique; développer les habiletés d'analyse critique pour permettre la pratique fondée sur les données probantes; analyser les enjeux éthiques reliés à la pratique de l'ergothérapie et; acquérir des compétences de niveau avancé dans un ou plusieurs domaines spécifiques de l'ergothérapie.

Cheminement international

Ce cheminement s'inscrit dans un programme intégré de formation baccalauréat-maîtrise. Les objectifs relatifs à la maîtrise professionnelle en ergothérapie visent l'approfondissement et l'intégration des connaissances, la poursuite du développement d'attitudes et de compétences reliées aux exigences de la pratique et aux responsabilités professionnelles actuelles et futures. Dans cette perspective, l'étudiant aura à approfondir les théories et concepts sous-jacents à la pratique de l'ergothérapie; analyser les problématiques rencontrées en ergothérapie d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire en considérant la complexité de l'interaction entre la personne, ses activités et son environnement; appliquer les concepts d'efficience, d'efficacité et de coût-bénéfice à l'évaluation et l'intervention ergothérapique; développer les habiletés d'analyse critique pour permettre la pratique fondée sur les données probantes; analyser les enjeux éthiques reliés à la pratique de l'ergothérapie; acquérir des compétences de niveau avancé dans un ou plusieurs domaines spécifiques de l'ergothérapie.

L'étudiant inscrit au cheminement international pourra développer des compétences dans des contextes de diversité culturelle et professionnelle, se sensibiliser aux enjeux de santé mondiale ou internationale et développer son sens critique et sa réflexion quant à la pratique de l'ergothérapie à l'échelle internationale.

Forces

- Une pédagogie novatrice et progressive axée sur l'**apprentissage par problèmes (APP)**.
- L'utilisation du **portfolio** et une formation en **laboratoires d'habiletés cliniques**.
- Des **stages annuels** dès le premier trimestre du baccalauréat (**plus de 1 000 heures au total**).
- L'utilisation des **données probantes** pour appuyer les décisions cliniques.
- Des expériences d'apprentissage diversifiées en **milieu communautaire et multiethnique**.
- Une équipe de professeurs dont l'**expertise est reconnue internationalement**.
- Un cheminement international offrant la possibilité de réaliser un **stage à l'étranger** à la troisième année du baccalauréat et à la maîtrise.

Perspectives d'avenir

Exemple de profession possible

- Ergothérapeute

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Doctorat de 1 ^{er} cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Cheminement régulier

1. Conditions d'admissibilité

Candidat titulaire du Baccalauréat en ergothérapie admis automatiquement

Le titulaire du baccalauréat en ergothérapie décerné par l'Université de Montréal est, à certaines conditions, automatiquement admis à la Maîtrise en ergothérapie du continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Pour être admis automatiquement à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en ergothérapie, le titulaire du baccalauréat en ergothérapie doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu au baccalauréat une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3
- avoir soumis son choix de cours du trimestre d'automne suivant la réussite du baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.

Candidat titulaire du baccalauréat en ergothérapie admissible

Le titulaire du Baccalauréat en ergothérapie décerné par l'Université de Montréal dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,0 sur 4,3 peut être admis sur recommandation d'un comité d'admission du programme intégré en ergothérapie.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en ergothérapie, le titulaire du Baccalauréat en ergothérapie dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,0 doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- déposer une demande d'admission accompagnée d'une lettre de motivation
- sur demande, se présenter à une entrevue
- demander l'admission à la maîtrise pour le trimestre d'automne suivant la réussite du baccalauréat ou, exceptionnellement, pour l'automne suivant.

Autres candidats

Un nombre limité de candidats peut s'ajouter au contingent de l'Université après étude de leur dossier.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en ergothérapie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de l'ergothérapie. L'École peut imposer des cours préparatoires
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée ou l'équivalent
- demander l'admission à la maîtrise pour le trimestre d'automne suivant la réussite du baccalauréat ou, exceptionnellement, pour l'automne suivant

Sur demande du Comité, les candidats devront se présenter à une entrevue.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des langues françaises et anglaises. Le département peut exiger d'obtenir les résultats d'un test de français langue étrangère.

2. Statut étudiant

Ce programme n'est offert qu'à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein (un an) et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans).

Cheminement international

1. Conditions d'admissibilité

Le titulaire du Baccalauréat en ergothérapie décerné par l'Université de Montréal est, sous certaines conditions, automatiquement admis à la Maîtrise en ergothérapie du continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Pour être admis automatiquement à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en ergothérapie, le titulaire du Baccalauréat en ergothérapie doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 au cours de ses études de premier cycle et ne jamais avoir eu d'échec à un stage.

- avoir soumis son choix de cours du trimestre d'automne suivant la réussite du baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.
- avoir au minimum 1200 heures d'expérience clinique en tant qu'ergothérapeute

Le candidat dont le dossier est retenu doit se présenter à une entrevue qui porte, notamment, sur la formation clinique envisagée ainsi que sur la maîtrise de la langue d'usage du milieu clinique où aura lieu le stage.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des langues françaises et anglaises. Le département peut exiger d'obtenir les résultats d'un test de français langue étrangère.

Autres candidats

Un nombre limité de candidats peut être admis au cheminement international après étude de leur dossier.

Pour y être admissible, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de l'ergothérapie. L'École peut imposer des cours préparatoires.
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 au cours de ses études de premier cycle et ne jamais avoir eu d'échec à un stage.
- demander l'admission à la maîtrise pour le trimestre d'automne suivant la réussite du baccalauréat ou, exceptionnellement, pour l'automne suivant.

Le candidat dont le dossier est retenu doit se présenter à une entrevue qui porte, notamment, sur la formation clinique envisagée ainsi que sur la maîtrise de la langue d'usage du milieu clinique où aura lieu le stage.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des langues françaises et anglaises. Le département peut exiger d'obtenir les résultats d'un test de français langue étrangère.

1.1 Documents additionnels à fournir :

- Une lettre d'intention ou de motivation détaillant les raisons de l'intérêt pour le cheminement international.
- Curriculum vitae

2. Statut étudiant

Ce programme n'est offert qu'à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein (un an) et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans).

Remarques

Statut étudiant

Il est à noter que :

- L'admission se fait seulement au trimestre d'hiver;
- Le trimestre préparatoire inclut des cours et un stage.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} novembre 2022
- **Hiver 2024:** Du 1^{er} juin 2023 au 1^{er} septembre 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Ergothérapie	Baccalauréat	90 crédits	1-740-1-1	Jour	Limitée

Structure du programme (2-740-1-0)

Version 04 (A20)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux cheminements :

- Le cheminement régulier destiné aux étudiants engagés dans un continuum baccalauréat - maîtrise (segment 72),
- Le cheminement international destiné aux étudiants engagés dans un continuum baccalauréat - maîtrise et qui souhaitent poursuivre une partie de leurs études de maîtrise à l'étranger (segment 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 19 crédits obligatoires et de 12 à 18 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIE 6018	Bioéthique pour les professions de santé	3.0S	ERT 60511	Pratique réflexive et rétroaction 1	0.0J
ERT 6030	Recherche et démarche clinique	4.0J	ERT 60512	Pratique réflexive et rétroaction 2	1.0J
ERT 6031	Ergothérapie et enjeux professionnels 2	3.0J			

Bloc 01B Activités d'intégration

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ERT 60901	Séminaire et accompagnement 1	0.0J S	ERT 60911	Projet d'intégration en ergothérapie 1	0.0
ERT 60902	Séminaire et accompagnement 2	0.0J	ERT 60912	Projet d'intégration en ergothérapie 2	0.0J
ERT 60903	Séminaire et accompagnement 3	2.0J	ERT 60913	Projet d'intégration en ergothérapie 3	6.0J

Bloc 01C Approfondissement des connaissances

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ERT 6071	Ergothérapie et lésions cérébrales	3.0J	ERT 6085	Ergothérapie et l'utilisation du fauteuil roulant	3.0
ERT 6072	Ergothérapie avancée en gérontologie	3.0J	ERT 6086	Ergothérapie et milieu scolaire	3.0J
ERT 6073	Ergothérapie avancée auprès de l'enfant	3.0J	ERT 6087	Accident vasculaire cérébral et ergothérapie	3.0J
ERT 6074	Ergothérapie et relation thérapeutique	3.0J	ERT 6088	Ergothérapie, santé mentale et retour au travail	3.0J
ERT 6076	Ergothérapie et problèmes musculo-squelettique	3.0J	REA 6002	Théories sensorimotrices en réadaptation	3.0J
ERT 6077	Ergothérapie et ergonomie	3.0J	REA 6009	Problématique spécifique en réadaptation	3.0J
ERT 6078	Ergothérapie et accessibilité des milieux	3.0	REA 6011	Réadaptation et technologie	3.0J
ERT 6079	Ergothérapie et gestion	3.0	REA 6012	Transfert de connaissances en réadaptation	3.0J
ERT 6083A	Séminaire : apprentissage, cognition, comportement	3.0J	REA 6103	Travail de recherche en sciences de la réadaptation	3.0
ERT 6084A	Thématique spécifique en ergothérapie - affection de la main	3.0J			

SEGMENT 72 PROPRE AU CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 8 crédits obligatoires attribués à un stage et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 72A

Choix - Maximum 6 crédits.

Tout cours de 2e cycle sur approbation de la direction du programme d'études.

Bloc 72B Stage

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ERT 6060	Formation clinique avancée	8.0J

SEGMENT 73 PROPRE AU CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 8 crédits obligatoires attribués à un stage et entre 3 et 6 crédits à option.

Bloc 73A Santé mondiale

Option - Minimum 3, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0S
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0J
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0S

Bloc 73B Stage

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ERT 6061	Formation clinique avancée à l'international	8.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Médecine	Doctorat de 1 ^{er} cycle	200 crédits	1-450-1-0	Jour
Pharmacie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	164 crédits	1-675-1-1	Jour
Santé publique	Maîtrise	45 crédits	2-481-1-4	Jour
Sciences de la réadaptation	Maîtrise	45 crédits	2-743-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Domaines d'expertise

- Réadaptation et les désordres musculo-squelettiques
- Réadaptation et les désordres neurologiques
- Réadaptation et les désordres psychosociaux
- Réadaptation à travers la vie, du nouveau-né à la personne âgée
- Réadaptation internationale/Santé mondiale

Centres de recherche

- Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM)
- Centre hospitalier universitaire mère-enfant (CHU Sainte-Justine)
- Institut universitaire en santé mentale de Montréal

En savoir plus : <http://www.readap.umontreal.ca/la-recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche